

Michaël JACQUIER

Candidat

Chantal MORET

Juge

Ingrid BERNER

Conseillère

Florian PIASENTA

Vice-président

PLR SALVAN
Les Libéraux-Radicaux

CONSEIL COMMUNAL 2016

Gérard MORET

Président du parti

Voilà près de 24 ans que j'assure la présidence de la section locale du PLR.

Trouver des candidats, maintenir la flamme et donner des impulsions voilà le quotidien d'un président de parti.

Les années maintiennent intacte la passion qui m'anime et c'est avec un maximum d'enthousiasme que je vous invite à soutenir nos candidats pendant cette campagne et bien entendu leur assurer votre soutien inconditionnel lors des élections communales d'octobre prochain.

Deux sortants qui remettent leur mandat à disposition soit notre vice-président de commune **Florian PIASENTA** ainsi que notre conseillère **Ingrid BERNER**. Concernant le troisième conseiller sortant, nous devons malheureusement enregistrer la décision de Pierre-Alain ROSSET de ne pas solliciter un nouveau mandat. Nous prenons acte de sa décision avec regrets. Sa disponibilité, son entregent et sa légendaire bonne humeur vont assurément nous manquer. Merci Pierre-Alain pour ce que tu as amené et amènes encore au PLR étant donné que ta seconde étiquette politique fait de toi un député-suppléant en exercice. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pour le remplacer au Conseil nous avons le privilège de proposer un jeune candidat très impliqué dans la diversité des activités locales : **Michaël JACQUIER** complètera donc la liste PLR de cet automne.

Au poste de Juge de commune **Chantal MORET** sollicite un nouveau mandat dans la discrétion et l'efficacité qu'on lui connaît

Le résultat du vote au Conseil Communal décidera d'une candidature à la présidence de la Commune. Notre vice-président en exercice **Florian PIASENTA** ne cache pas son intérêt à briguer le poste laissé vacant par Roland VOEFFRAY.

De fortes personnalités riches de leur envie de servir et de se mettre à disposition de la collectivité de notre commune, le PLR est fier de ses candidats. Vous les connaissez déjà ou alors vous aurez l'occasion de les rencontrer durant cette compagne.

Merci à vous tous et rendez-vous les 16 et 17 octobre prochains

Gérard MORET Président du Parti



Ingrid BERNER Conseillère communale

56 ans – mariée, 3 fils de 29, 28 et 25 ans Propriétaire et exploitante de l'hôtel Aux Mille Etoiles aux Marécottes Membre du comité du CMS – Membre du groupe de pilotage du projet région Membre du comité du Programme d'intégration de Martigny -Entremont

Pourauoi?

Pendant cette législature, j'ai pu prendre connaissance et travailler divers sujets et thèmes très intéressants. Certaines tâches que j'ai débuté sont toujours en cours et celles-ci me poussent à continuer mon action. Elles m'enthousiasment quotidiennement.

Qualités - Avantages ?

Après une législature de 4 ans, je reste motivée pour continuer.

Indépendante, Naturelle, Généreuse, Responsable, Impliquée et Discrète, je suis une personne attachée à cette belle commune. Durant cette période, j'ai également pu mesurer l'importance de la présence des femmes au conseil communal, afin d'y amener une touche différente.

Objectif?

La qualité de vie des habitants de la commune est une de mes priorités et je veux être à votre écoute aussi bien pour solutionner des problèmes qu'analyser vos suggestions.

Le projet Région est un engagement pour nos jeunes et la poursuite de celui-ci en leur offrant une zone dédiée, comme un terrain multisport et une maison des jeunes, me tient à cœur.

Nos ainés ne sont pas oubliés. Je veux m'engager pour améliorer la qualité de vie et l'animation pour eux et, si les citoyens le souhaitent, fonder un foyer de jour.

Avoir l'esprit d'équipe entre tous les intervenants communaux est une chose qui m'est chère, et je me réjouis de relever de nouveaux défis.



Florian PIASENTA Vice-président de la Commune

32 ans - célibataire

Copropriétaire du Zoo, piscine et restaurant des Marécottes
Président de la Société de développement de Salvan/Les Marécottes
Membre du C.A. de TéléMarécottes SA - Membre du groupe opérationnel de Vallée du Trient Tourisme
Membre des commissions de gestion, de la police du Salentin, du CSI de Martigny et environs...
Membre du comité Alpiniski...

Pourquoi?

Ma vie c'est ma commune. La défense de cette terre est la chose la plus importante à mes yeux. Après un mandat entant que Vice-président l'envie de vous servir est encore plus forte.

Qualité - Avantage?

Après 4 ans au sein de la municipalité, je crois avoir de belles carte à jouer.

Travailleur, enthousiaste et à l'écoute, je suis convaincu d'apporter du positif à notre communauté.

Je n'ai pas hésité a m'investir dans la sauvegarde d'une entreprise locale ce qui me donne l'occasion de vous côtoyer quotidiennement et de bien connaître vos préoccupations.

Objectif?

Le bien-être des habitants de nos villages et un incontournable. Le nouveau conseil devra construire de manière collégiale le futur de notre société tout en collaborant avec tous des habitants.

Notre jeunesse ainsi que nos aînés devront avoir une mention particulière. Les acquis pour les familles défendus. Les entreprises locales sont des moteurs importants et il est primordial de maintenir ces postes de travail.

La sécurité, les transports, le tourisme ainsi que l'agriculture sont en mouvement, nous devrons y porter grande attention.

Mon expérience dans la tenue des comptes d'une PME m'aidera a gérer celle de la commune de la même manière et je souhaite que les générations futures puissent profiter des sacrifices de nos anciens.



Michaël JACQUIER

30 ans – célibataire Responsable de groupe au Groupe Mutuel Premier-Lieutenant et Chef de la section Salvan du CSI Martigny et Environs Porte-drapeau de la Fanfare Municipale de Salvan

Pourquoi?

Je suis très attaché à cette commune et j'ai toujours voulu faire quelque chose pour pouvoir mettre mes compétences à disposition des citoyens. Cette occasion se présente cette année et je me réjouis de pouvoir démontrer mes qualités.

Qualité-Avantage?

Je suis une personne intègre et droite. L'expérience acquise, tant de par mon travail de responsable de groupe que de par le service du feu, au travers de mon rôle de chef de section à Salvan, m'a appris à être organisé, efficace et transparent, le tout dans une ambiance collégiale.

Objectif?

Notre belle région permet à tous ses habitants d'y vivre paisiblement et sereinement. Toutefois, celle-ci va au-devant de nouveaux défis. Pour cela, il sera important de définir en commun des objectifs clairs afin de lui assurer la pérennité sur le long terme.

La jeunesse présente dans notre commune étant très active, c'est une force que nous devons valoriser et soutenir afin de pouvoir créer des liens solides avec elle. Nos différentes sociétés locales méritent également notre attention car elles véhiculent des valeurs importantes dans notre société actuelle. Pour eux, et ainsi que pour vous, je veux être à votre écoute pour qu'ensemble, nous puissions atteindre ces objectifs!



Chantal MORET Juge de Commune

61 ans – mariée, deux enfants Infirmière instrumentiste auprès de La Clinique de Valère à Sion

La fonction de Juge de Commune a passablement évolué ces dernières années. Une restructuration au niveau cantonal engendre la disparition des chambres pupillaires locales et implique un déplacement de l'autorité décisionnel à St-Maurice ceci pour l'ensemble du district. Tous les juges de commune du district font partie de cette structure qui se réunit régulièrement afin de traiter une multitude d'affaires parfois douloureuses. L'activité est en constante augmentation depuis quelque temps déjà. Les autres aspects de la fonction engendrent une multitudes de rencontres très enrichissantes et me permettent de servir tout cette collectivité à laquelle je suis très attachée.

Cette fonction de Juge de Commune me passionne, raison pour laquelle je me permets de solliciter un nouveau mandat afin de continuer à vous servir avec toute la discrétion et l'efficacité voulue.

Merci pour votre précieux soutien.

AU FAIT COMMENT VOTER?

Le Conseil Communal comportant **7 élus**, chaque liste de Parti comporte automatiquement 7 suffrages se répartissant de la manière suivante :

1 suffrage nominatif à chaque candidat figurant sur la liste et le solde au Parti.

Liste PLR

BERNER Ingrid
PIASENTA Florian
JACQUIER Michaël

1 suffrage

1 suffrage

1 suffrage

4 Parti Radical

Total 7

Si vous biffez un candidat, celui-ci aura 1 suffrage nominatif en moins, celui-ci allant directement au Parti. Total 7

Si vous rajoutez un canditat d'une autre liste, le suffrage nominatif ira directement au candidat rajouté, mais la liste perdra aussi un suffrage de Parti. **Total 7**

Si vous choisissez une liste blanche sur laquelle vous mettez des noms de candidats émanant des diverses listes, seuls les candidats figurant sur cette liste bénéficieront d'un suffrage nominatif. Dans ce cas, aucun suffrage n'allant à un quelconque parti. **Total?**

Vous voulez aider l'un ou l'autre des candidats?

La seule solution optimale, est donc de mettre dans l'urne la liste du Parti sur laquelle se trouve le candidat. Celui-ci bénéficiera ainsi d'un suffrage nominatif (c'est le maximum) et surtout, des suffrages de Parti qui seront déterminant lors de l'attribution des sièges. La répartition étant calculée sur le total des suffrages nominatifs et des suffrages de Partis.

Le cumul n'étant pas admis, il est inutile de mettre deux fois le même nom sur une liste.

Ensemble regardons vers l'avenir



SUIVEZ NOS ACTIVITÉS SUR:

Facebook (PLR Salvan) www.plr-salvan.ch www.plrvs.ch